

Subsides

Comme je le disais en novembre dernier, le budget a été présenté sous un couvert malhonnête. Il se veut équitable, mais la situation tend à prouver que les travailleurs ordinaires tant hommes que femmes, ou encore les Canadiens qui veulent travailler, en sont lourdement pénalisés. Le budget prête une main secourable aux multimillionnaires d'une part, tout en supprimant de l'autre l'intégralité ou une partie du crédit d'impôt-enfant dont bénéficient au moins 60,000 Canadiennes. On y réduit les pensions versées à nos anciens combattants. Certaines de ses mesures nuisent à quelque 13 millions de Canadiens qui comptent sur les polices d'assurance pour leur sécurité future. Outre les désavantages économiques que présente ce budget pour pratiquement des millions de Canadiens, on y va jusqu'à instiller à bon nombre de concitoyens, des Canadiens qui s'étaient prévalus de certaines incitations à investir, ou encore qui avaient adhéré à des régimes pour assurer leur propre sécurité, le sentiment qu'ils ont été trahis par leur propre gouvernement. C'est de l'injustice flagrante.

Le gouvernement a déclaré que le budget constituait une arme contre l'inflation. Tout ce que le budget fera, ce sera d'attiser l'inflation. A cause de la disposition portant perception d'un impôt sur les avantages sociaux des employés, nous pouvons être certains que des centaines de milliers de travailleurs canadiens exigeront des hausses salariales lors de leurs prochaines négociations collectives pour compenser la perte de ces avantages.

Le président du syndicat national des fonctionnaires provinciaux, M. John Fryer, qui a témoigné à notre comité, pense que 90 p. 100 des 240,000 membres de son organisme devront payer plus d'impôts fédéraux à cause du budget. C'est ce qui arrivera parce que le budget augmentera de façon artificielle le revenu imposable en prévoyant la perception d'impôt à l'égard des programmes de soins dentaires et des programmes complémentaires de soins médicaux dont son syndicat a déjà obtenu le paiement par l'employeur. En Colombie-Britannique, par exemple, cela veut dire que le revenu imposable d'un fonctionnaire augmentera immédiatement de \$498 par année et que les percepteurs d'impôts du gouvernement fédéral en prendront en moyenne \$166.

Le résultat est bien simple et nous pouvons tous nous en rendre compte facilement. Le ministre des Finances (M. MacEachen) aurait dû s'en apercevoir. Selon M. Fryer, les membres de son association devront relever de 1 ou de 2 p. 100 leurs revendications salariales aux prochaines séries de négociations pour ne pas perdre trop de terrain devant l'inflation. Les syndiqués, comme les bûcherons de la Colombie-Britannique qui devront payer \$18 de plus par jour en impôts sur leurs allocations d'isolement, exigeront plus d'argent. Les membres des divers syndicats canadiens feront la même chose. Les coûts monteront sans que la productivité n'augmente. Cela créera automatiquement de l'inflation. Cette partie du budget du ministre le garantit.

Mais le ministre a aussi attisé l'inflation dans d'autres parties de son budget. Il affirme avec insouciance qu'un changement important à la taxe de vente fédérale n'aura aucune répercussion. C'est peut-être ce qu'il pense, mais les experts du Conseil canadien du commerce de détail calculent que, malgré la baisse du taux d'imposition, le fait de faire payer la taxe par les grossistes plutôt que par les fabricants ajoutera 6 p. 100 au coût de presque tous les articles que nous achetons au Canada.

Il faut y penser. Selon les chiffres du Conseil canadien du commerce de détail, cette seule modification, supposément d'ordre technique, fera augmenter le prix d'un réfrigérateur de \$800 d'au moins \$13 et d'un maximum de \$48 à un époque où plusieurs fabricants de réfrigérateurs ferment leurs portes.

Et ces augmentations ne tiennent même pas compte des bouleversements et des frais supplémentaires qu'occasionneront la perception et le calcul de la taxe de vente par le grossiste plutôt que par le fabricant. Un important grossiste estime que ce changement coûtera à lui seul 1 million de dollars plus \$100,000 par an. Ces frais s'ajouteront au prix de vente sans quoi d'autres entreprises vont faire faillite et d'autres Canadiens perdront leur emploi.

Le ministre nous propose un budget inflationniste simplement pour défendre la théorie qu'il a conçue dans sa tour d'ivoire. On pourrait tenter de justifier ce marché de dupe de deux façons: en prétendant que l'on combat l'inflation alors qu'on l'alimente ou en prétendant que c'est équitable alors qu'en fait on impose un fardeau insupportable aux gagne-petit et à la classe moyenne de tout le Canada.

Ou bien le ministre a agi à dessein, ou bien nous devons ce budget à son incompetence. Si c'est une simple question d'incompétence—si le ministre ne savait vraiment pas ce qu'il faisait—un ministre honnête ravalerait sa fierté et retirerait le budget. Car je rappelle au ministre qu'il ne s'agit pas là d'une simple question de procédure parlementaire. Il détruit des vies humaines, il pousse littéralement des gens au suicide, il détruit leur confiance dans le gouvernement, il réduit à néant les programmes d'investissement et d'épargne que les gens avaient péniblement bâtis au cours des années, il met les Canadiens au chômage et il détruit à la fois les moyens et le désir de créer d'autres emplois au Canada. Voilà la situation. Voilà ce qui s'est passé et tous les députés qui ont écouté leurs électeurs pendant le congé de Noël le savent très bien.

Des voix: Bravo!

M. Clark: C'est peut-être une question d'incompétence, mais nous ne pouvons pas écarter la possibilité que ce budget ait donné exactement les résultats que le gouvernement en attendait. Chose certaine, ce budget a pour effet de placer une plus grande partie de l'argent et des richesses de la nation entre les mains du gouvernement central.

Entre le troisième trimestre de 1980 et le troisième trimestre de 1981, l'augmentation des recettes du gouvernement fédéral a absorbé plus du tiers de la hausse du produit national brut. Le gouvernement propose maintenant d'accroître ses recettes de 27.5 milliards au cours de la présente année financière et de l'année prochaine. Autrement dit, il compte soutirer \$1,100 de plus à chaque homme, femme et enfant du Canada. D'ici la fin de cette période de deux ans, les recettes du gouvernement fédéral auront augmenté de 52 p. 100 par rapport à 1980-1981. Si l'on exclut les paiements de transfert aux provinces et aux administrations locales, le gouvernement fédéral aura 63.1 p. 100 d'argent de plus à sa disposition au bout de cette période de deux ans.

Ce budget établit des injustices tout en alimentant l'inflation. Il permet sans aucun doute au gouvernement d'accroître largement ses recettes fiscales, d'accaparer l'argent, les richesses et les pouvoirs des Canadiens alors qu'il a eu la stupidité de présenter un budget pareil et qu'il essaie maintenant de le défendre au nom de la justice et du progrès économique.